

République Française
Département LOIRET
Commune d'Aschères le Marché

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03/04/2017

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	9	11

L'an 2017, le 3 Avril à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Commune d'Aschères le Marché s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur ROCK Gérard, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 27/03/2017. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 27/03/2017.

Vote
A l'unanimité
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

Présents : M. ROCK Gérard, Mme PREBAY Christiane, M. DESCHAMPS Jean-François, Mme JOHANET Cécilia, M. LEGENDRE Christian, M. GUERIN Serge, Mme GILLET Martine, Mme DAUNAY Marie-Claire, M. JULLIEN Jean-François

Excusés avant donné procuration : M. TAINE Eric à Mme PREBAY Christiane, M. HAMONIERE Dany à M. LEGENDRE Christian

Excusés : Mme JOSSE Sandrine, M. ZUCZEK Frédéric, Mme GHIRARDO Rebecca

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture du Loiret
Le : 11/04/2017

Et
Publication ou notification du :
11/04/2017

A été nommé(e) secrétaire : M. DESCHAMPS Jean-François

**2017_05_12 – Tarifs communaux
concessions cimetière**

Concessions au cimetière

- concession cinquantenaire hypothèques	200 €	hors frais d'
- concession trentenaire hypothèques	150 €	hors frais d'

Mise à disposition d'une caverne

Mise à disposition pour cinquante ans hypothèques	1 200 €	hors frais d'
Mise à disposition pour trente ans hypothèques	1 070 €	hors frais d'
Renouvellement pour cinquante ans hypothèques	160 €	hors frais d'
Renouvellement pour trente ans hypothèques	105 €	hors frais d'

Monsieur le Maire précise que suite à la fusion de la Trésorerie d'Outarville à celle de Pithiviers, il convient de créer une régie pour l'encaissement des concessions et des cavernes au cimetière.